

L'AREA CENTRE – VAL DE LOIRE vous invite à une rencontre sur le thème :

« **Négociations : quelles Conditions Générales de Ventes efficaces pour les entreprises agroalimentaires ?** »

Mardi 17 Avril 2018 de 17h à 19h30

Cité de l'Agriculture
13, Avenue des Droits de l'Homme
45921 ORLEANS CEDEX 9

Hall B – RDC – Salle 2

Un verre de l'amitié clôturera cette rencontre

Rencontre animée par Nicolas Genty, EY Société d'Avocats



Nicolas GENTY a en charge la responsabilité des activités Contrats – Concurrence – Distribution en France au sein de EY Société d'Avocats. Il organise de nombreuses formations dans le domaine de la négociation commerciale sur la base d'une approche pragmatique pour toute taille d'entreprises agroalimentaires.

Les CGV sont le socle unique de la négociation commerciale, le contenu en est essentiel pour l'entreprise agroalimentaire.

Les idées suivantes seront évoquées :

- Quels ont été les changements récents concernant les lois relatives aux négociations commerciales ?
- Comment utiliser le cadre juridique dans les négociations commerciales ?
- Quelles sont les CGV efficaces ? Comment construire ses CGV et les adapter à l'entreprise ?
- Comment les utiliser tout au long du processus de négociation sur nos conditions tarifaires, logistique, et délais de paiements ?

De façon plus générale, Nicolas Genty nous donnera quelques outils pour mieux manier vos CGV et les rendre plus efficaces les négociations qui se préparent.

